

USAGE DU TABAC CHEZ LES JEUNES

par Margot Shields

D'après l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), en 2003, environ 1 jeune de 12 à 17 ans sur 10 fumait des cigarettes. Plus de la moitié d'entre eux (58 %) le faisaient quotidiennement.

Les garçons et les filles de 12 à 17 ans étaient presque aussi susceptibles les uns que les autres de déclarer qu'ils fumaient : 10 % des garçons et 11 % des filles. Cependant, le taux d'usage du tabac était cinq fois plus élevé chez les 15 à 17 ans que chez les 12 à 14 ans (17 % contre 3 %).

Revenu, niveau de scolarité

L'usage du tabac est lié au statut socioéconomique. Les jeunes vivant dans un ménage appartenant au groupe inférieur ou moyen-inférieur de revenu étaient plus susceptibles de fumer (13 %) que ceux vivant dans un ménage appartenant au groupe supérieur de revenu (9 %). Il existe en outre un lien marqué entre l'usage du tabac chez les jeunes et le niveau de scolarité des membres du ménage. Ainsi, on comptait 9 % de jeunes fumeurs au sein des ménages où le niveau de scolarité le plus élevé correspondait à un diplôme d'études postsecondaires. En revanche, la proportion de

Taux d'usage du tabac chez les jeunes de 12 à 17 ans, selon certaines caractéristiques

	Ensemble des fumeurs		Fumeurs quotidiens	
	milliers	%	milliers	%
Total	255,2	10,2	148,5	5,9
Sexe				
Garçons [†]	123,9	9,6	69,7	5,4
Filles	131,3	10,8	78,8	6,5
Groupe d'âge				
12 à 14 ans [†]	43,5	3,4	20,3	1,6
15 à 17 ans	211,7	17,1*	128,2	10,3*
Revenu du ménage				
Inférieur/moyen-inférieur	22,5	12,7*	15,1	8,5*
Moyen/moyen-supérieur/supérieur [†]	147,1	9,3	83,2	5,3
Niveau de scolarité le plus élevé dans le ménage				
Pas de diplôme d'études secondaires				
	30,3	22,9 [†]	19,6	14,9 [†]
Diplôme d'études secondaires	33,2	10,3	21,7	6,7
Études postsecondaires partielles	19,8 ^E	11,8	13,1 ^E	7,8 ^E
Diplôme d'études postsecondaires	157,6	8,9 [†]	85,4	4,8 [†]
Lieu de résidence				
Région urbaine [†]	195,3	9,9	115,1	5,8
Région rurale	59,9	11,1	33,4	6,2
Province ou territoire				
Terre-Neuve-et-Labrador	6,2	13,0	4,5 ^F	9,4 ^{†E}
Île-du-Prince-Édouard	1,2 ^E	9,3 ^E	1,0 ^E	7,7 ^E
Nouvelle-Écosse	6,8 ^E	8,7 ^E	4,4 ^E	5,6 ^E
Nouveau-Brunswick	5,0 ^E	8,5 ^E	3,5 ^E	5,9 ^E
Québec	80,5	14,5 [†]	48,2	8,7 [†]
Ontario	88,3	9,1 [†]	47,2	4,9 [†]
Manitoba	9,3 ^E	10,0 ^E	6,2 ^E	6,6 ^E
Saskatchewan	9,7	10,9	5,0 ^E	5,6 ^E
Alberta	23,9	8,8	14,1	5,2
Colombie-Britannique	21,7	6,7 [†]	12,6 ^E	3,9 ^{†E}
Yukon	F	F	F	F
Territoires du Nord-Ouest	0,9 ^E	21,8 ^{†E}	0,7 ^E	15,7 ^{†E}
Nunavut	F	51,5 ^{†E}	F	F

Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003

Nota : Étant donné l'exclusion de la catégorie « données manquantes » pour certaines variables, la somme des données peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

[†] Catégorie de référence.

[‡] Valeur significativement différente de l'estimation pour le total ($p < 0,05$).

* Valeur significativement plus élevée que l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$).

^E Coefficient de variation compris entre 16,6 % et 33,3 %.

^F Coefficient de variation supérieur à 33,3 %.

jeunes fumeurs était de l'ordre de 23 % dans les ménages où aucun membre n'avait obtenu son diplôme d'études secondaires.

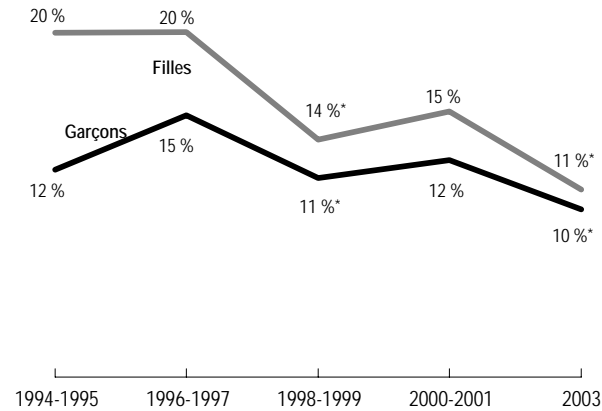
Variations interprovinciales

Les jeunes vivant en milieu rural n'étaient ni plus ni moins susceptibles de fumer que leurs homologues vivant en région urbaine. Cependant, les écarts entre les provinces ou les territoires étaient prononcés. Le taux d'usage du tabac chez les jeunes était significativement plus élevé que le taux national au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec, et considérablement plus faible en Colombie-Britannique et en Ontario.

Taux à la baisse

Au Canada, la proportion de jeunes qui fument a diminué au cours des années 1970 et au début des années 1980, s'est stabilisée à la fin des années 1980, puis a augmenté au début des années 1990¹. Ce profil reflète les tendances observées aux États-Unis². Vers le milieu des années 1990, la prévalence de l'usage du tabac chez les jeunes au Canada a recommencé à diminuer. L'écart entre les pourcentages de garçons et de filles qui fumaient

Pourcentage de jeunes de 12 à 17 ans qui fument, selon le sexe, 1994-1995 à 2003



Sources des données : Enquête nationale sur la santé de la population, échantillon transversal, Fichier santé, 1994-1995, 1996-1997 et 1998-1999; Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001 et 2003.

Nota : Le taux d'usage du tabac chez les filles est significativement plus élevé que le taux chez les garçons pour 1994-1995, 1996-1997 et 2000-2001.

* Valeur significativement plus faible que l'estimation pour la période précédente ($p < 0,05$).

s'est également amenuisé. De 1996-1997 à 2003, la proportion de garçons qui fumaient est passée de 15 % à 10 %; chez les filles, la proportion correspondante est passée de 20 % à 11 %.

Trois processus distincts pourraient expliquer la tendance à la baisse de l'usage du tabac chez les jeunes : le nombre de jeunes qui commencent à fumer pourrait avoir diminué (début de l'usage du tabac), un plus grand nombre de jeunes pourraient arrêter (abandon), et (ou) un moins grand nombre de jeunes pourraient recommencer à fumer après avoir arrêté (rechute). Les données longitudinales de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) permettent d'examiner la contribution de chaque processus à la diminution de la prévalence de l'usage du tabac chez les jeunes.

Commencer

Le calcul du taux de début de l'usage du tabac est fondé sur les jeunes qui, lors d'un cycle de l'ENSP, ont indiqué qu'ils ne fumaient pas et ne l'avaient

jamais fait, mais qui ont déclaré lors de l'entrevue qui a eu lieu deux ans plus tard qu'ils fumaient. Au cours de la période de huit ans allant de 1994-1995 à 2002-2003, les taux de début de l'usage du tabac sont passés de 14 % (entre 1994-1995 et 1996-1997) à 5 % (entre 2000-2001 et 2002-2003). En comparaison, le taux de début de l'usage du tabac chez les adultes a été stable, mais nettement plus faible (environ 2 %), lors de chaque période de deux ans (voir l'article intitulé *Cheminement vers l'abandon du tabac*).

Taux sur deux ans du début de l'usage du tabac, de l'abandon du tabac et de la rechute chez les jeunes de 12 à 17 ans, selon certaines caractéristiques

	Taux du début de l'usage du tabac (n'ayant jamais fumé) %	Taux d'abandon du tabac (fumeurs) %	Taux de rechute (anciens fumeurs) %
Taux moyens sur deux ans (1994-1995 à 2002-2003)	8,9	17,4	35,0
Période de deux ans			
1994-1995 à 1996-1997	13,7	16,9 ^E	40,6
1996-1997 à 1998-1999	6,3 [†]	20,0 ^E	32,5
1998-1999 à 2000-2001	10,2	15,1 ^E	36,4
2000-2001 à 2002-2003	4,8 [†]	16,3 ^E	29,9
Sexe			
Garçons	8,1	12,1 ^E	35,5
Filles [‡]	9,8	21,4*	34,5
Groupe d'âge			
12 à 14 ans [†]	8,7	16,0 ^E	35,3
15 à 17 ans	9,2	17,8	34,8
Catégorie de fumeur			
Quotidien [†]	...	10,2 ^E	...
Occasionnel	...	31,7*	...
Ancien fumeur quotidien [†]	57,4
Ancien fumeur occasionnel	30,7*
Foyer sans fumée			
Oui	6,8*	20,7 ^E	30,3*
Non [†]	13,9	15,3	40,9

Source des données : Enquête nationale sur la santé de la population, échantillon longitudinal, Fichier santé, 1994-1995 à 2002-2003

[†] Valeur significativement plus faible que l'estimation pour la période de deux ans précédente ($p < 0,05$).

[‡] Catégorie de référence.

* Valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

^E Coefficient de variation compris entre 16,6 % et 33,3 %.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Arrêter

Le taux d'abandon du tabac est égal au pourcentage de jeunes qui fumaient quotidiennement ou à l'occasion lors d'un cycle de l'ENSP et qui ont déclaré deux ans plus tard qu'ils ne fumaient pas. Sur la période de huit ans, le taux d'abandon du tabac sur deux ans chez les fumeurs de 12 à 17 ans est resté assez stable (autour de 17 %) et aucun écart entre les périodes de deux ans successives n'est significatif. Par contre, chez les adultes, la proportion de fumeurs qui ont arrêté a augmenté, pour passer de 14 % entre 1994-1995 et 1996-1997 à 22 % entre 2000-2001 et 2002-2003³.

Recommencer à fumer

Le calcul des taux de rechute est fondé sur les jeunes qui ont déclaré qu'ils étaient des anciens fumeurs, c'est-à-dire qu'ils ne fumaient pas au moment de l'entrevue de l'enquête, mais qu'ils avaient fumé dans le passé. Ceux qui deux ans plus tard avaient recommencé à fumer ont été considérés comme des « rechuteurs ». Le taux moyen de rechute des jeunes sur deux ans au cours de la période de huit ans était de 35 %, soit un taux nettement supérieur à celui observé chez les fumeurs adultes (7 %) (données non présentées). Cet écart est vraisemblablement dû à la forte association entre la rechute et le nombre d'années d'abstinence. Les adultes qui réussissent à ne pas fumer pendant plus de cinq ans sont nettement moins susceptibles de recommencer que ceux qui se sont abstenus de fumer pendant tout au plus deux ans³. Les jeunes fumeurs n'ont bien sûr pas eu la possibilité de connaître une longue période d'abstinence. Néanmoins, les taux de rechute sur deux ans sont demeurés relativement stables au cours des huit ans, tant chez les jeunes que chez les adultes.

Ces tendances concernant le début de l'usage du tabac, l'abandon du tabac et la rechute au cours de périodes de deux ans successives montrent que le recul de l'usage du tabac chez les jeunes est attribuable à une diminution du taux de jeunes qui commencent à fumer. Par contre, chez les adultes,

Sources des données

Les taux d'usage du tabac chez les jeunes de 12 à 17 ans selon certains facteurs sociodémographiques ont été produits d'après les données tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2003⁴. L'ESCC est une enquête-santé générale ayant pour champs d'observation la population à domicile de 12 ans et plus. Ce champ n'inclut pas les habitants des réserves indiennes, des bases des Forces canadiennes et de certaines régions éloignées. Le taux global de réponse à l'ESCC de 2003 était de 80,6 %. Le présent article porte sur un échantillon de 14 136 jeunes de 12 à 17 ans.

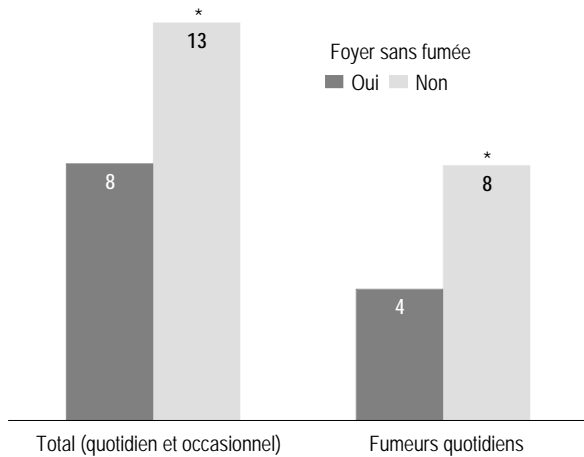
Les estimations historiques des taux d'usage du tabac chez les jeunes sont fondées sur les données des cycles de 2000-2001 et de 2003 de l'ESCC et des cycles de 1994-1995, 1996-1997 et 1998-1999 de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP).

Les taux sur deux ans de début de l'usage du tabac, d'abandon du tabac et de rechute ont été calculés au moyen de données longitudinales de l'ENSP recueillies auprès d'un panel de personnes qui ont été interviewées tous les deux ans. Les taux sont basés sur quatre cohortes d'observation regroupées. Les années de référence sont 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999 et 2000-2001. Les taux de début de l'usage du tabac sont basés sur les jeunes de 12 à 17 ans qui, lors des années de référence, ont déclaré qu'ils n'avaient jamais fumé mais qui, deux ans plus tard, ont déclaré fumer quotidiennement ou à l'occasion. Les taux d'abandon du tabac sont basés sur les jeunes qui fumaient lors des années de référence, mais qui ont déclaré deux ans plus tard qu'ils ne fumaient pas. Les taux de rechute sont basés sur les jeunes qui ont déclaré être des anciens fumeurs lors des années de référence et qui ont déclaré deux ans plus tard qu'ils avaient recommencé à fumer. Le plan de sondage, l'échantillon et les méthodes d'interview de l'ENSP sont décrits plus en détail dans des rapports parus antérieurement^{5,6}.

L'association entre l'usage du tabac chez les jeunes et la situation en ce qui concerne la vie dans un foyer sans fumée a été étudiée au moyen de données provenant de l'ESCC de 2003, des fichiers longitudinaux de l'ENSP et de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (ETJ) de 2002. D'octobre à décembre 2002, la collecte des données de l'ETJ a été réalisée auprès de 19 018 enfants de la 5^e à la 9^e année faisant partie d'un échantillon de classes sélectionnées à partir d'une liste de toutes les écoles publiques et privées des 10 provinces.

Les estimations sont fondées sur des données pondérées. L'erreur type et les coefficients de variation ont été estimés selon la méthode du *bootstrap*, qui permet de tenir compte des effets du plan de sondage^{7,9}.

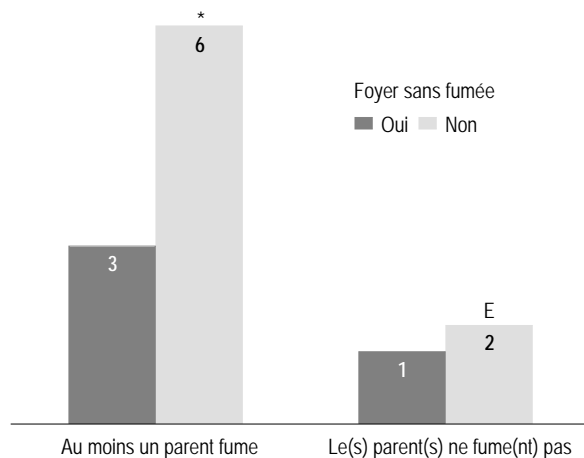
Pourcentage de jeunes de 12 à 17 ans qui fument, selon qu'ils vivent ou non dans un foyer sans fumée



Source des données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003

* Valeur significativement plus élevée que l'estimation pour un foyer sans fumée ($p < 0,05$).

Pourcentage des élèves de la 5^e à la 9^e année qui fument, selon la situation des parents face à l'usage du tabac et selon qu'ils vivent ou non dans un foyer sans fumée



Source des données : Enquête sur le tabagisme chez les jeunes, 2002

* Valeur significativement plus élevée que l'estimation pour un foyer sans fumée ($p < 0,05$).

^E Coefficient de variation compris entre 16,6 % et 33,3 %.

la diminution de la prévalence de l'usage du tabac est imputable à la hausse du taux de personnes qui arrêtent de fumer.

Foyer sans fumée

Selon les données de l'ESCC de 2003, 56 % des jeunes de 12 à 17 ans vivaient dans un foyer où il était demandé de s'abstenir de fumer dans la maison. Ces jeunes étaient moins susceptibles de fumer (8 %) que ceux qui vivaient dans un foyer où il était permis de fumer (13 %). Le pourcentage de jeunes vivant dans un foyer sans fumée qui fumaient *quotidiennement* était de 4 %, soit la moitié du pourcentage observé chez ceux vivant dans un foyer où il était permis de fumer (8 %).

Le critère appliqué pour repérer les foyers sans fumée était moins strict dans le cas de l'ENSP et de l'ESCC de 2000-2001 que dans celui de l'ESCC de 2003. Ainsi, les participants à l'enquête se sont vu demander si un membre du ménage fumait régulièrement dans la maison. Selon cette définition, le pourcentage de jeunes de 12 à 17 ans vivant dans un foyer sans fumée est passé de 61 % en 1994-1995 à 68 % en 2000-2001 (données non présentées).

Les données longitudinales de l'ENSP indiquent que les jeunes vivant dans un foyer sans fumée étaient nettement moins susceptibles de commencer à fumer sur une période de deux ans que ceux qui étaient exposés régulièrement à la fumée dans leur foyer, soit 7 % comparativement à 14 %. Le taux de rechute était également plus faible chez les jeunes qui vivaient dans un foyer sans fumée (30 % contre 41 %).

Influence parentale

Les taux plus faibles de prévalence de l'usage du tabac chez les jeunes vivant dans un foyer sans fumée sont sans doute dus, en partie, au comportement des parents à l'égard du tabac. Selon l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes de 2002, 2,7 % des élèves de la 5^e à la 9^e année (groupe des 9 à 15 ans) fumaient. Ceux qui ont déclaré qu'au moins un de leurs parents fumait étaient quatre fois plus susceptibles de fumer

eux-mêmes que ceux dont les parents ne fumaient pas : 5,0 % contre 1,2 %. Chez les enfants vivant dans une famille biparentale, le taux d'usage du tabac était de 7,2 % si les deux parents fumaient, de 3,7 % si un seul parent fumait et de 1,1 % si ni l'un ni l'autre parent ne fumait (données non présentées).

Cependant, même si les parents fumaient, le fait de vivre dans un foyer sans fumée avait une influence. Chez les enfants dont au moins un des parents fumait, le taux d'usage du tabac était de 2,9 % pour ceux vivant dans un foyer sans fumée, mais de 6,4 % pour ceux vivant dans un foyer où il était permis de fumer. D'aucuns soutiennent que

les parents (même ceux qui fument) qui interdisent l'usage du tabac à la maison font comprendre clairement qu'il s'agit d'un comportement qui n'est pas approuvé¹⁰, ce qui pourrait contribuer à faire baisser le taux d'usage du tabac chez les jeunes.

Margot Shields (613-951-4177; Margot.Shields@statcan.ca) travaille à la Division de la statistique de la santé à Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Références

1. M. Stephens et J. Siroonian, « L'habitude de fumer et les tentatives pour s'en défaire », *Rapports sur la santé*, 9(4), 1998, p. 31-38 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
2. US Department of Health and Human Services, *Preventing Tobacco Use Among Young People: A Report of the Surgeon General*, Atlanta, Georgia, US Department of Health and Human Services, Office on Smoking and Health, 1994.
3. M. Shields, « Cheminement vers l'abandon du tabac », *Rapports sur la santé*, 16(3), 2005, p. 23-43 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
4. Y. Béland, « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – aperçu de la méthodologie », *Rapports sur la santé*, 13(3), 2002, p. 9-15 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
5. L. Swain, G. Catlin et M.P. Beudet, « Enquête nationale sur la santé de la population – une enquête longitudinale », *Rapports sur la santé*, 10(4), 1999, p. 73-89 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
6. J.-L. Tambay et G. Catlin, « Plan d'échantillonnage de l'Enquête nationale sur la santé de la population », *Rapports sur la santé*, 7(1), 1995, p. 31-42 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
7. J.N.K. Rao, G.F.J. Wu et K. Yue, « Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes complexes », *Techniques d'enquête*, 18(2), 1992, p. 225-234 (Statistique Canada, n° 12-001 au catalogue).
8. K.F. Rust et J.N.K. Rao, « Variance estimation for complex surveys using replication techniques », *Statistical Methods in Medical Research*, 5, 1996, p. 281-310.
9. D. Yeo, H. Mantel et T.P. Liu, « Bootstrap variance estimation for the National Population Health Survey », *Proceedings of the Survey Research Methods Section, American Statistical Association*, Baltimore, août 1999.
10. A.J. Farkas, E.A. Gilpin, M.M. White *et al.*, « Association between household and workplace smoking restrictions and adolescent smoking », *Journal of the American Medical Association*, 284(6), 2000, p. 717-722.

Questions

L'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) contenaient toutes deux la question : « Actuellement, fumez-vous des cigarettes tous les jours, à l'occasion ou jamais? ». Les *fumeurs quotidiens* sont les personnes qui ont répondu « tous les jours »; les *fumeurs occasionnels* sont celles qui ont répondu « à l'occasion ». L'*ensemble des fumeurs* comprend les fumeurs quotidiens et occasionnels.

Dans le cadre de l'ENSP, on a demandé aux personnes qui ne fumaient pas : « Avez-vous déjà fumé des cigarettes à un moment quelconque? » et « Avez-vous déjà fumé des cigarettes tous les jours? ». Les *anciens fumeurs occasionnels* sont les personnes qui ont répondu « oui » à la première question et « non » à la deuxième; les *anciens fumeurs quotidiens* sont les personnes qui ont répondu « oui » aux deux questions.

Lors de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (ETJ) de 2002, deux questions ont permis de classer les *fumeurs au moment de l'enquête* : « As-tu fumé 100 cigarettes ou plus au cours de ta vie? » et « Au cours des 30 derniers jours, quel est le nombre de jours où tu as fumé au moins une cigarette? ». Les fumeurs sont les jeunes qui ont répondu « oui » à la première question et indiqué au moins un jour à la deuxième. Le taux d'usage du tabac chez les 12 à 14 ans fondé sur l'ETJ était de 3,2 %, valeur très proche du taux fondé sur les données de l'ESCC de 2003 pour le même groupe d'âge (3,4 %).

Dans l'ETJ, la *situation des parents face à l'usage du tabac* a été évaluée au moyen des questions : « Est-ce que ton père fume? » et « Est-ce que ta mère fume? ». Les jeunes qui ne vivaient pas avec leur père (ou leur mère), mais qui vivaient la plupart du temps avec une personne qui jouait le rôle de père (ou de mère), ont reçu l'instruction de répondre à la question au sujet de cette personne.

L'ESCC de 2003 contenait deux questions qui ont été utilisées pour repérer les *foyers sans fumée* : « Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de cigarettes à votre domicile? ». Aux personnes qui ont répondu « oui », on a demandé : « Quelles sont les restrictions concernant la cigarette à votre domicile?... les fumeurs sont priés de s'abstenir de fumer dans la maison; il n'est permis de fumer que dans certaines pièces; il est interdit de fumer en présence de jeunes enfants; autre restriction. ». Les jeunes qui ont dit que les fumeurs étaient priés de s'abstenir de fumer dans la maison ont été considérés comme vivant dans un foyer sans fumée.

Pour les analyses fondées sur les données longitudinales de l'ENSP, les foyers sans fumée ont été déterminés d'après la réponse « non » à la question : « Est-ce qu'un membre du ménage fume habituellement à l'intérieur de la maison? ».

Pour l'ETJ, les foyers sans fumée ont été déterminés à l'aide des mêmes questions et définitions que celles utilisées dans l'ESCC de 2003. Les questions ont été posées durant une enquête de suivi réalisée auprès d'un parent de chaque jeune faisant partie de l'échantillon de l'ETJ.